

Compensations

Mangareva attend la restauration promise de sa cathédrale

Début avril 2008, lors d'une visite à Mangareva pour superviser les travaux de démolition des anciens abris du temps du CEP, le Délégué à la sûreté nucléaire de défense, M. Jurien de la Gravière proposait ses services pour la restauration de la cathédrale, fermée pour cause d'insécurité. Une dépêche de l'Agence Tahiti Presse résume la situation.

En fait, comme on l'apprendra en consultant les archives de la Mission catholique de Papeete, le délabrement actuel de la cathédrale de Rikitea n'est pas tout à fait étranger à la présence du CEP aux Gambier. En effet, des travaux de restauration avaient été effectués, en 1967, sous la responsabilité commune du curé des Gambier, le Père Daniel, et des Armées. La sollicitation de l'aide financière de la Défense pour la restauration de la cathédrale est donc tout à fait justifiée, ne serait-ce qu'en compensation pour 30 ans d'occupation militaire de cet archipel du bout du monde.

Etat des lieux en 2008

(Tahitipresse) - Lors de son déplacement en début de semaine aux Gambier, le Délégué à la sûreté nucléaire Marcel Jurien de la Gravière a eu l'occasion de visiter la cathédrale Saint Michel construite dans les années 1840, le plus grand et le plus ancien monument historique chrétien de la Polynésie

française. Un bâtiment actuellement fermé pour cause d'insécurité.

La visite du Délégué à la sûreté nucléaire aux anciens sites du CEP a permis un éclairage un peu plus appuyé sur ces îles "du bout du monde" que représente l'archipel



Un des derniers offices dans la cathédrale Saint-Michel en octobre 2005.

et dix-huit îlots et "motu", et dont la production perlière est la principale ressource.

Située à 1.700 km au Sud Est de Tahiti, l'île de Mangareva est en train de voir ses abris anti-retombées radioactives démantelés et leurs matériaux recyclés. C'est ainsi que plusieurs milliers de m³ de béton concassé vont ainsi servir à la réfection d'une quinzaine de kilomètres de sa route de ceinture. Un travail rendu possible grâce au travail et au matériel des militaires présents jusqu'en juillet prochain, dans le cadre de l'opération de réhabilitation surveillée par Marcel Jurien de la Gravière.

Mais, lors de son déplacement à Mangareva, le Délégué a également été interpellé par le "tavana" (maire) de l'île, Monique Richeton, qui tenait à l'informer de l'état actuel de la cathédrale de Rikitea, désormais fermée aux visiteurs et où l'on ne célèbre plus de culte.

Fermée pour cause d'insécurité

Berceau du catholicisme en Polynésie française, ce groupe d'îles compte une centaine d'édifices en pierres élevés dans la première moitié du XIX^{ème} siècle sous la férule autoritaire du Père Laval: églises, presbytères, couvents, établissements d'enseignement, ateliers de tissage, fours à pain et tours de guet, aujourd'hui la plupart en ruines.

Située sous le Mont Duff, qui culmine à 441 mètres au-dessus de la mer, la cathédrale Saint Michel - bâtie entre 1839 et 1858 par ce missionnaire catholique - est toujours debout. Avec ses 48 m de long sur 18 m de large, elle est même parfois l'un des principaux motifs de visite des touristes qui font le voyage jusqu'aux îles Gambier.

Réalisée en pierre de taille volcanique ou d'origine corallienne, elle contient aussi un chef-d'oeuvre: le maître-autel décoré richement de perles et de nacres.

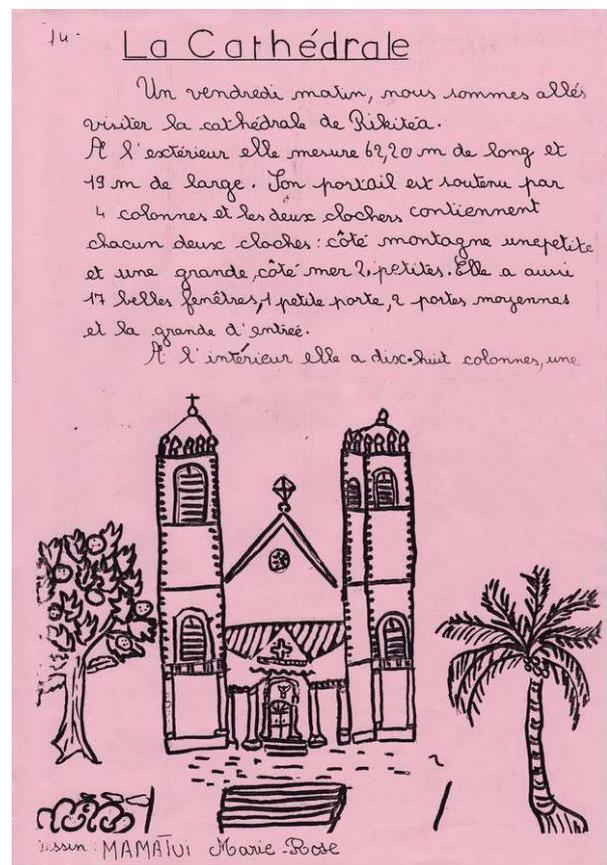
Malheureusement, l'église est actuellement fermée pour cause d'insécurité. Une consolidation de la charpente a été réalisée en 1969 avec du bois importé mais non traité. Elle est aujourd'hui en partie mangée par les termites. Des travaux menés par le service de l'Équipement ont été également entrepris en 2005 pour l'évacuation et le drainage des eaux ainsi que pour renforcer les fondations du bâtiment. Mais la voûte présente des brèches que le maire ne veut pas voir devenir la cause d'accidents.

Une restauration à financer

Marcel Jurien de la Gravière, qui connaît le dossier, était ici interpellé non pas

dans le cadre de ses fonctions de délégué, mais au titre de représentant officieux de l'État, afin de savoir dans quelle mesure celui-ci pourrait intervenir pour participer à la sauvegarde de ce monument historique, gloire culturelle de cet archipel. Il a tenu à réaffirmer son intérêt pour ce bâtiment historique. Mais le budget de la restauration lui a semblé "exorbitant": six millions d'euros (environ 720 millions Fcfp). D'autant que la destruction et le remplacement de la voûte d'origine, un composite de chaux de corail et de jonc tressé, ne semblent pas indispensables.

En plus du problème du devis, qui doit être révisé et mené par des architectes compétents, le Délégué a voulu également faire part de la nécessité d'un "engagement financier visible" de la part de la Polynésie



Dessin d'une élève de l'école de Rikitea

française et de l'Église catholique, propriétaire du monument. Une condition indispensable qui lui permettrait, a-t-il assuré, de trouver un renfort financier auprès "d'une vingtaine de mécènes", selon un montage financier qui reste à construire, le mécénat n'ayant pas valeur officielle en Polynésie française.

Vendredi en fin d'après-midi, avant son départ pour la métropole, Marcel Jurien de la Gravière a expliqué en avoir parlé à

l'archevêque de Papeete, Mgr Coppenrath, et au président de la Polynésie, Gaston Flosse. "Si les choses avançaient, comme je l'ai indiqué (ndlr, une réponse chiffrée autour du 15 mai), il faudra que j'apporte le complément de réponse mécénat", a-t-il précisé. "C'est tout à

fait en dehors de mon mandat, mais il y a un ministre qui s'est engagé pour moi (ndlr, Christian Estrosi), donc j'assume même si le ministre n'est plus là".

CJ
4 avril 2008

Faut-il parler de « compensations » ?



Une sortie de messe à Rikitea en 1970

Pour les Mangaréviens, la cathédrale Saint Michel de Rikitea est donc, à son niveau, ce que représenterait Notre-Dame de Paris pour les Français. Toujours très croyants, les habitants de ces îles ont gardé très vivante la foi héritée de l'époque des missionnaires du XIX^{ème} siècle. Leur église n'est pas seulement un « monument historique », c'est surtout le lieu de prière quotidien de la communauté catholique qui se confond avec la quasi-totalité de la population des Gambier.

On comprend donc l'attachement des Mangaréviens à leur cathédrale et leur tristesse de ne plus venir y prier. Aussi, lorsque le Conseil d'orientation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires a rencontré les autorités de l'Etat, en novembre 2006 avec les maires concernés, à la question des « compensations » à demander pour les Gambier en réparation aux préjudices de 30 ans d'occupation militaire, Mme Monique Richeton, maire des Gambier, proposa sans hésiter la restauration de la cathédrale Saint-Michel.

Cette demande surprit les interlocuteurs de l'Etat, soucieux de la laïcité inséparable des actions de la République. Mais on

est en Polynésie, et les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne s'y appliquent pas pleinement, non seulement dans les habitudes locales, mais aussi dans la législation propre à la Polynésie. De plus, les tergiversations de M. Jurien de la Gravière pour éviter à tout prix de laisser croire qu'il y aurait un « dû » de l'Etat en compensation des essais nucléaires ne furent guère comprises. La logique du représentant du ministère de la Défense est invariable : les essais français ont été « propres », ils n'ont causé aucun dommage, et donc, pas question de « compensations ». Avec la crainte que d'autres revendications suivent...

Pourtant, la responsabilité de l'état actuel de la cathédrale de Rikitea est amplement partagée : en 1969, les moyens du CEP, présent à Mangareva, et les moyens de la Marine nationale ont été engagés dans une restauration de la cathédrale. En effet, c'est à cette époque que le Père Daniel, curé de Mangareva sollicita les autorités militaires pour la restauration de son église. On y changea les poutres du toit, dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'elles n'avaient pas été traitées contre les termites, et on remplaça les tuiles d'origine par les plaques amiantées de fibrociment... Il est difficile d'obtenir des précisions sur le financement de ces opérations, mais l'implication des armées est clairement établie comme le montre les échanges de courriers de l'époque.

ARCHEVÊCHE
DE PAPEETE
Archives
n°

Papeete le 10 Avril 1969

228-411

CLT Monseigneur

Correspondance Je me permets de vous laisser la
pour la toiture de l'église St Michel de Rikitea.
Je vous demande de voir les autorités à ce sujet
afin que les matériaux puissent être embarqués par
le B.D.C. de fin Mai -

Si tout marche bien j'ai demandé une
2^e tranche pour les fenêtres et une troisième
pour la voûte et une quatrième pour les clochers.

Je compte beaucoup sur votre appui pour les
contacts avec les hautes autorités.

J'ai bien regretté d'être venu pendant votre
absence et je vous remercie de tous les avantages que vous
nous avez fournis pour notre séjour à l'archevêché

Daniel

Lettre du Père Daniel à Mgr Mazé, archevêque de Papeete.

Papeete le 17 avril 1969

Le Révérend Père Daniel EGROU,
missionnaire à Rikitea.

à

Monsieur l'Amiral TELLIER,
Commandant le Centre d'Expérimentation du Pacifique.

CLT

Amiral,

J'ai l'honneur de vous exposer l'état des Matériaux destinés à la toiture de l'Eglise de Rikitea. Ces matériaux devant être embarqués avant le 15 mai. Je vous serai reconnaissant de nous faire parvenir des instructions pour que les fournisseurs nous livrent ces matériaux en temps voulu.

Veuillez agréer, Amiral, mes sentiments reconnaissants.

R.P. Daniel EGROU

Etat des Matériaux destinés à la toiture de l'Eglise de RIKITEA

Par la SOMAC

940 plaques Fibro-Ciment
4800 tiges filetées
100 sacs de ciment
300 kgs de clous
60 paires de faitières CLT
total: 496.940 Fr.

Par la Société IMPONTEX

790 pièces de bois total: 156.320 Fr.

Par les Etablissements DONALD

2 bûches total: 25.346 Fr.
132 pièces de bois 47.600 FR.

soit un total: 726. 206 FR;

Ci-joint facture Pro-Forma

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Subdivision Administrative
des
TUAMOTU / GAMBIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

Mairie de RIKITEA (Tel : 97 83 75 - 97 83 07, Fax : 97 82 28, e.mail : mairiederikitea@mail.pf)
Bureaux sur TAHITI (Tel : 50 93 05 - Fax : 50 93 09 - e-mail : gambier@sivmtg.pf) BP 1721 PAPEETE

Madame Monique LABBEYI RICHETON
Maire de la commune de GAMBIER

à

Madame Anne BOQUET
Haut-commissaire de la République en Polynésie française
BP 115 PAPEETE

Papeete, le 12 décembre 2006
N° 06/29-GMB/HC

Objet : Demande d'entrevue
Ref :

Madame le Haut-commissaire,

La rencontre COSCEN/Représentants de l'Etat sur le programme de « réhabilitations » des anciennes installations de l'ex-DIRCEN à laquelle j'ai participé, s'est déroulée de façon très positive dans la mesure où nos collègues maires de TUREIA et REAO/PUKARUA étaient présents.

Au cours de cette rencontre, j'ai apprécié le sérieux du programme de « réhabilitation » qui nous a été présenté par le capitaine de vaisseau Patrick PONTRUCHER. J'ai tenu cependant à rappeler ma préoccupation et celle des Mangaréviens sur la nécessaire restauration de la cathédrale Saint-michel de RIKITEA, actuellement fermée au public pour d'évidentes questions de sécurité.

Je tiens aussi à vous rappeler que la réfection de la charpente et de la toiture de la cathédrale avait été financée par le CEP, en accord entre l'amiral TELLIER et le père Daniel EGRON en 1969-1970. Les travaux avaient été réalisés par la population de MANGAREVA. La direction de l'équipement qui suit le dossier de la cathédrale (madame Carine GENDRON) m'a fait savoir que les plaques fibrociments de la toiture, installées en 1969-1970, comportent de l'amiante.

Ces éléments me confirment que la restauration de la cathédrale devrait pouvoir être prise en charge dans le cadre des travaux prévus de « réhabilitations », notamment du fait qu'une entreprise spécialisée dans la dépose des produits amiantés sera engagée pour d'autres chantiers sur TUREIA comportant le même problème.

Sans entrer dans les aspects techniques de la restauration, je souhaiterais que vous puissiez organiser une rencontre sous votre autorité entre les différents partenaires concernés de l'Etat et du Pays, dans un programme de restauration de cette cathédrale : les représentants de l'Etat et des armées, le maire des GAMBIER, la direction de l'équipement, le service de la culture, un représentant de la mission catholique, des représentants du COSCEN.

L'objet de cette rencontre pourrait permettre de faire le point sur le dossier de cette restauration, d'évaluer les sources de financement des travaux, de communiquer sur une volonté commune et de parvenir à une solution qui apportera satisfaction aux demandes des habitants des GAMBIER.

Assurée de votre compréhension, je vous prie d'agréer, madame le Haut-commissaire, l'expression de mes hommages respectueux.

Monique LABBEYI RICHETON

Appel de Mme Monique Richeton, maire des Gambier, pour la restauration de la cathédrale.